

Date d'émission 25-nov.-2007

Date de révision 25-nov.-2015

Numéro de révision 3

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit Mothers California Gold Spray Wax
Code du Produit 05724, 35724
Utilisation recommandée Soins de voiture

Adresse Fournisseur

MOTHERS POLISHES WAXES CLEANERS
5456 Industrial Drive
Huntington Beach, CA 92649
TEL: 714-891-3364
FAX: 714-893-1827

Téléphone en cas d'urgence chimique Chemtrec 1 800 424-9300
Téléphone en cas d'urgence Chemtrec 1 800 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Attention!

Aperçu des urgences

Peut provoquer une irritation des yeux

Aspect Blanc.

État physique Liquide.

Odeur Fragrance.

Effets potentiels sur la santé
Voies majeures d'exposition

Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Toxicité aiguë

Yeux

Peau

Inhalation

Ingestion

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets chroniques

Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Conditions médicales aggravées

Pas d'information disponible.

Danger pour l'environnement

Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Alcool isopropylique	67-63-0	1-5

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures
Inhalation	En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau
Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Ininflammable.
Point d'éclair	Sans objet.
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique	Aucune.
Sensibilité à une décharge statique	Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

NFPA	Danger pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques N/A
HMIS	Danger pour la santé 1	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Précautions individuelles S.O.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Assurer une ventilation adéquate.
Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement	Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.
Méthodes de confinement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Entreposage	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Alcool isopropylique 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm 10% LEL TWA: 980 mg/m ³ TWA: 400 ppm STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m ³

Danger immédiat pour la vie ou la santé

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection de la peau et du corps Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une aération ou une évacuation peut s'avérer nécessaire.

Mesures d'hygiène A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Blanc.	Odeur	Fragrance.
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.	État physique	Liquide.
pH	7		
Point d'éclair	Sans objet.	Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible.
Température de décomposition	Donnée non disponible.	Point/intervalle d'ébullition	102 °C
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible.	Limites d'inflammation dans l'air	Pas d'information disponible.
Densité	1.0204	Solubilité	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.	Pression de vapeur	Donnée non disponible.
Densité gazeuse	Donnée non disponible.	Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	<3
Viscosité	Pas d'information disponible.		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter Ne pas congeler. Chaleur, flammes et étincelles.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit	Le produit ne représente pas un danger de toxicité aiguë selon les informations connues ou fournies
Inhalation	Pas d'effet connu. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation légère.
Contact avec la peau	Pas d'effet connu.
Ingestion	Pas d'effet connu.

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50
Alcool isopropylique	= 4396 mg/kg (Rat)	12800 mg/kg (Rat) 12870 mg/kg (Rabbit)	72.6 mg/L (Rat) 4 h

Toxicité chronique

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Alcool isopropylique		Group 3		X

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 3 : Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'homme

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

X - Présent

Sensibilisation	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes prédisposées.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne contient aucun composant dangereux connu ou suspecté pour la reproduction.
Effets sur l'organe-cible	Yeux. Peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Alcool isopropylique	EC50 96 h: > 1000 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 72 h: > 1000 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: = 11130 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 9640 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: > 1400000 µg/L (Lepomis macrochirus)		EC50 48 h: = 13299 mg/L (Daphnia magna)
Nom Chimique			log Pow	
Alcool isopropylique			0.05	

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires

Emballages contaminés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Codes de déchets dangereux de la Californie 331

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées par l'état de Californie comme des déchets dangereux.

Nom Chimique	Déchets dangereux de la Californie
Alcool isopropylique	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé.

TDG Non réglementé.

MEX Non réglementé.

ICAO Non réglementé.
Dispositions particulières Aucune.

IATA Non réglementé.
Dispositions particulières Aucune.

IMDG/IMO Non réglementé.
Dispositions spéciales Aucune.

Dispositions spéciales Aucune.

ADR Non réglementé.
Dispositions particulières Aucune.

ADN Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA Est conforme à (aux)
EINECS Est conforme à (aux)
ELINCS Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Alcool isopropylique	67-63-0	1-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementées comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Alcool isopropylique	X	X	X		X

Règlements internationaux

Nom Chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
Alcool isopropylique		Mexico: TWA 400 ppm Mexico: TWA 980 mg/m ³ Mexico: STEL 500 ppm Mexico: STEL 1225 mg/m ³

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

Non contrôlé

Component	NPRI
Alcool isopropylique 67-63-0 (1-5)	X

Légende

NPRI - National Pollutant Release Inventory

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par	Bonne gestion des produits 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1 800 572-6501
Date d'émission	25-nov.-2007
Date de révision	25-nov.-2015
Note sur la révision	Changement de nom.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité